



EXTRAIT

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 056-215602129-20260930-DEL2026_72-DE

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
en exercice	23
présents	20
votants	23

L'an deux mil vingt six
Le 30 septembre
le Conseil Municipal de la commune de SAINT-DOLAY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
sous la présidence de Monsieur Patrick GERAUD, Maire.

Date de la convocation : 23 septembre 2026

Présents : BERTET Audrey - BOSC Joël - BONPOIL Viviane - CANAUX Patricia - CHESNIN Nicolas - CRESPEL Bruno - DAVID Gaëlle - DENEUX Aurélien - GUIHARD Sébastien - GERAUD Patrick - GURIEC Nicolas - HAMON Jean-Pierre - LECANU Hervé - LAROCHE Benjamin - LEPAGE Anne - PELLION Stéphane - PERRAIS Isabelle - ROBIN Stéphanie - ROUSSE Yannick - SIRLIN Isabelle

Absents excusés :

DELAROCHE Eugénie donne pouvoir à BONPOIL Viviane – DURANT Dominique donne pouvoir à LEPAGE Anne – HERVY Ludivine donne pouvoir à LECANU Hervé

Monsieur Nicolas CHESNIN est nommé secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026-72 – AMENAGEMENT PARKING DU CENTRE DE LOISIRS - DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur Nicolas GURIEC Adjoint en charge de la voirie présente le projet d'aménagement du parking du Centre de Loisirs.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Terrassement	3 600.00 €	CD56 PST	19 500.00 €
Réseau EP	4 100.00 €		
Voirie	39 070.00 €		
Signalisation	1 930.00 €	Subvention Amende de police	32 500.00 €
Option parking drainant enherbé	15 000.00 €		
Dépenses imprévues	1 300.00 €	Autofinancement	13 000.00 €
TOTAL	65 000.00 €	TOTAL	65 000.00 €

Après délibération par 22 voix pour, une voix contre, le Conseil Municipal :

- Valide le plan de financement prévisionnel et autorise Monsieur Le Maire à déposer les dossiers de subventions
- Autorise Monsieur le Maire à lancer une consultation

Pour Extrait Certifié Conforme
A Saint-Dolay, le 1^{er} octobre 2026
Le Maire,
P. GÉRAUD

